

decrètent pas par des décisions administratives et ne se payent pas, même au poids de l'or. Seuls, nous catholiques, baignés et enivrés du sang de notre Dieu crucifié, seuls nous possédons le monopole de la véritable charité. On essaie vainement d'en inventer et d'en multiplier les imitations. La charité ne se contre-fait pas. On peut gager des infirmières; on ne pourra produire avec de l'argent, ni une Fille de Charité, ni une Petite-Sœur des Pauvres, ni une religieuse du Refuge ou du Bon Pasteur. On aura beau augmenter le budget de l'Instruction et celui de l'Assistance publique; on multipliera en vain les mesures les plus ingénieuses pour nous ruiner et pour entraver notre dévouement, il nous restera deux forces pour assurer la supériorité et le triomphe de notre action: des principes de morale dans nos écoles, le feu de la charité dans nos œuvres; car seuls, nous allons puiser dans le Cœur de Jésus, la vérité et l'amour.

Le P. Le Doré expose en troisième lieu les résultats obtenus par les missionnaires français à l'étranger:

Il est un troisième champ de bataille sur lequel nos congrégations remportent des victoires peut-être encore plus éclatantes: c'est celui des missions. Par caractère national, nous Français, nous sommes éminemment apôtres: d'instinct nous voulons faire partager nos idées et nos sentiments, et nous y réussissons. La Providence s'est servie de ce bon côté de notre tempérament pour recruter parmi nous des légions de missionnaires. La propagation de la Foi au XIX^e siècle, est une œuvre particulièrement française. Son origine, ses ressources, ses apôtres, tout est nôtre. On ne pourrait compter les religieux, les Sœurs qui partent de France pour aller sur tous les rivages et dans tous les climats, porter avec l'Évangile, la civilisation et l'amour de notre nation.

Sur ce point, à quoi bon insister? Il nous suffit de renvoyer le lecteur au magnifique discours de Mgr. Le Roy, publié dans nos deux dernières livraisons. Il y verra ce qu'accomplissent les missionnaires dans leur vie de labeur et de souffrance; il y verra quelle part dans l'œuvre générale des missions revient à la France.

Après cet exposé des travaux des congrégations religieuses, ne peut-on pas dire avec le digne religieux qui en est l'auteur:

De ces considérations rapides, nous devons conclure que détruire les Congrégations c'est détruire un des organes les plus actifs et les plus féconds de notre vie sociale; c'est abandonner notre pays coupable à tous les châtiments de la colère divine; c'est violer dans nos personnes tous les principes de la justice et de la liberté; c'est faire déchoir les intelligences en fermant nos écoles; c'est fermer les âmes à toute idée, à tout acte de vertu; c'est préparer pour l'avenir des générations sans croyance et sans morale; c'est tirer les sources les plus pures de la charité; c'est laisser la souffrance sans secours; c'est ravir à la France la sainte influence qui lui reste dans le monde: l'apostolat catholique. Ruiner les Congrégations, c'est donc tuer l'âme, l'espoir de notre